

12 - Exercice 2016 - Budget annexe du service de l'Assainissement - Affectation du résultat de l'exercice 2015 en application de la nomenclature M49

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : L'instruction budgétaire et comptable M49 est applicable aux services publics industriels et commerciaux.

Cette instruction stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux gérés en régie sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Le résultat de l'exercice 2015 du Budget annexe Assainissement a été le suivant :

Solde des réalisations 2015	- 558 718,98 €
Solde des restes à réaliser 2015	- 363 598,25 €
	- 922 317,23 €

Le programme d'équipement 2015 fait apparaître au 31 décembre 2015 un besoin d'autofinancement de 922 317,23 €, qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation 2015.

Section d'exploitation

Résultat d'exploitation du budget 2014 déduction faite de la part affectée à l'investissement 2015 (1 753 766,65 € - 339 137,48 €)	1 414 629,17 €
Résultat d'exploitation de l'exercice 2015	1 091 306,00 €
Excédent de clôture 2015	2 505 935,17 €
Affectations	
Autofinancement du programme d'investissement 2015	- 922 317,23 €
Excédent d'exploitation disponible pour des affectations éventuelles au cours de l'exercice 2016	1 583 617,94 €

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les affectations proposées et à inscrire les crédits y afférents par décision modificative au budget annexe de l'Assainissement, tels que définis dans le tableau ci-après :

Imputations		Dépenses	Recettes
001/001 CS 36200	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	558 718,98	
Autres réserves - Affectation partielle de l'excédent d'exploitation			
10/1068 CS 36200	Autofinancement des investissements		922 317,23
Total investissement		558 718,98	922 317,23
002/002 CS 36200	Résultat d'exploitation reporté		2 505 935,17
002/002 CS 36200	Affectation partielle de l'excédent au programme d'équipement 2014		- 922 317,23
Total fonctionnement			1 583 617,94

«**M. LE MAIRE** : Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ? 2».

Après en avoir délibéré, sur avis favorable unanime (2 abstentions) de la Commission n° 1 et sur avis favorable unanime (1 abstention) de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (2 contre), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à la majorité

Pour : 52

Contre : 2

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 1^{er} juillet 2016.

BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2015

ASSAINISSEMENT	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2014 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2015 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2015
INVESTISSEMENT	639 736.45		-1 198 455.43	-558 718.98 (1)+(3)
EXPLOITATION	1 753 766.65	339 137.48	1 091 306.00	2 505 935.17 (1)+(2)+(3)
TOTAL	2 393 503.10	339 137.48	-107 149.43	1 947 216.19

RESULTAT DE L'EXERCICE 2015

ASSAINISSEMENT	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE	
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales	A	7 770 384.48	11 104 214.00	18 874 598.48
Titres de recettes émis	B	5 249 063.87	11 753 295.66	17 002 359.53
(y compris recettes rattachées à l'exercice)				
Réduction de titres	C	420.00	121 541.75	121 961.75
Recettes nettes	D=B-C	5 248 643.87	11 631 753.91	16 880 397.78
Restes à réaliser	E	1 126 398.00		1 126 398.00
DEPENSES				
Autorisations budgétaires totales	F	8 410 120.93	11 104 214.00	19 514 334.93
Engagements	G	7 993 004.56	10 681 933.09	18 674 937.65
Mandats émis	H	6 503 008.31	10 681 933.09	17 184 941.40
(y compris dépenses rattachées à l'exercice)				
Annulation de mandats	I	55 909.01	141 485.18	197 394.19
Dépenses nettes	J=H-I	6 447 099.30	10 540 447.91	16 987 547.21
Dépenses engagées non mandatées	K=G-H	1 489 996.25		1 489 996.25
RESULTAT DE L'EXERCICE				
Excédent (si D>J)	D-J		1 091 306.00	1 091 306.00
Déficit (si J>D)	D-J	-1 198 455.43		-1 198 455.43
Restes à réaliser				
Excédent (si E>K)	E-K			0.00
Déficit (si K>E)	E-K	-363 598.25		-363 598.25